

LE TRIBUNAL DE PARIS





1 POURQUOI
UN NOUVEAU
TRIBUNAL

5

2 UN
PROJET
D'EXCEPTION

13

3 LES GRANDS
DÉFIS DU
CHANTIER

23

4 VISITE
GUIDÉE DU
BÂTIMENT

41





Le tribunal de grande instance de Paris quitte l'île de la Cité pour s'installer dans des locaux, modernes et fonctionnels, dans le 17^e arrondissement. Ce déménagement et les regroupements de juridictions qu'il permet ouvrent une nouvelle page de l'histoire de la justice parisienne.

POURQUOI UN NOUVEAU TRIBUNAL

DE L'ÎLE DE LA CITÉ AUX BATIGNOLLES : ITINÉRAIRE D'UN PROJET DEVENU INDISPENSABLE AUX YEUX DE TOUS

Un palais de justice de style néoclassique, chargé d'histoire et niché au cœur de Paris, d'un côté; un tribunal tout en hauteur et en transparence, symbole de modernité et tourné vers la métropole, de l'autre. C'est un voyage dans le temps et dans l'espace qu'amorce aujourd'hui la justice parisienne.

Depuis longtemps déjà, les différentes juridictions installées sur l'île de la Cité poussent les murs, aménagent les moindres recoins du palais, envahissent la cour de la Sainte-Chapelle. À tel point que de nombreux services ont migré au fil du temps, condamnant la justice parisienne à jongler avec une multitude d'adresses éclatées (quai de la Corse, rue des Italiens, rue Ferrus...). Sur tous les sites, les personnels doivent composer avec des conditions de travail inadaptées, peu propices à un accueil de qualité pour les justiciables, et parfois peu sécurisées.

La mise en service du tribunal de Paris sur le site des Batignolles, dans le 17^e arrondissement, à compter du printemps 2018,

permettra de regrouper le tribunal de grande instance de Paris (TGI), le tribunal des affaires de sécurité sociale, ainsi que les 20 tribunaux d'instance fusionnés à cette occasion en une juridiction unique.

L'organisation compacte et rationnelle du nouveau tribunal améliorera l'accueil du public et les conditions d'exercice de la justice. Permettant de réunir l'ensemble des services d'une même juridiction et mettant fin aux kilomètres de couloirs à parcourir pour rejoindre une salle d'audience ou transmettre un dossier, le nouveau tribunal facilitera la communication entre les services, aujourd'hui dispersés dans le palais historique ou sur le territoire parisien.



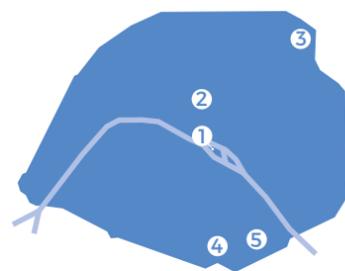
Le tribunal de grande instance de Paris est le seul de France à comporter une triarchie. Aujourd'hui, nous traitons, à 3, différents dossiers, souvent par téléphone ou par email pour pallier le manque de proximité. Demain, les échanges entre les chefs de juridiction, et d'ailleurs entre tous les professionnels du TGI, seront plus réactifs et spontanés.

Éliane Houlette,
procureur de la République financier



Pour mes services, qui sont dispersés quai de la Corse, rue des Italiens et à la Cité, le regroupement que permet le nouveau tribunal nous invite à revisiter nos modes de fonctionnement pour être plus efficaces. C'est une révolution que j'attends depuis longtemps.

François Molins,
procureur de la République



Les différentes implantations du TGI de Paris (hors tribunaux d'instance et maisons de justice et du droit)

- 1 Île de la Cité
- 2 Boulevard des Italiens
- 3 Tribunal de police/TASS
- 4 Service de l'application des peines
- 5 Pôle nationalité française et Français nés et établis hors de France

A partir de juin 2018, le palais de justice de l'île de la Cité n'hébergera plus que la cour de cassation et la cour d'appel.



Des bénéfices très concrets

Dès l'entrée du public, le projet déploie un important dispositif d'orientation et d'accueil des justiciables, qui accompagne la création du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ), mis en place dans le cadre de la loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle. « Nous souhaitons que le service d'accueil prenne en compte toutes les situations : accueil spontané ou spécialisé, prise de rendez-vous pour des entretiens approfondis, mais aussi la création d'un point d'accès au droit avec des permanences quotidiennes, gratuites, anonymes et confidentielles », indique Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance. Du côté de la gestion des scellés, le déménagement est également prometteur : « Nous stockons actuellement 600 000 pièces à conviction sur trois sites distincts, explique Colette Renty, directrice de greffe du TGI. Notre objectif est de les regrouper aux Batignolles et d'en profiter pour leur attribuer un code-barres et nous doter d'un logiciel performant. Cela nous

fera gagner du temps d'inventaire et nous permettra de répondre plus rapidement aux demandes des magistrats. » « Nous avons réfléchi à de nouvelles organisations, plus cohérentes, explique de son côté François Molins, procureur de la République. Par exemple, nous avons regroupé sur un même étage des sections qui ont vocation à travailler ensemble, telles que la section antiterroriste, la section des affaires militaires et le pôle génocide, ou encore le crime organisé et la section financière, unis contre le blanchiment. » « Le regroupement renforcera la cohésion de groupe au sein de chaque section et entre les chefs de service du parquet », considère quant à lui Jean-Bernard Desjardins, directeur de greffe des parquets de Paris.

Accompagner le changement

Le bien-fondé de cette opération, attendue depuis plus de vingt ans, n'a pas empêché l'émergence d'une forme de nostalgie. « Ce vieux palais n'est pas pratique, mais il a une histoire, plaide Frédéric Sicard,

bâtonnier de Paris. L'humain y passe depuis des siècles. Il faudra veiller à ce que le nouveau tribunal acquière cette humanité. » Ainsi, tout le monde y trouvera sa place. Pour s'en assurer, l'EPPJP a sondé les attentes des avocats, auxquels ont été alloués des box d'entretien et des accueils dédiés : la presse judiciaire bénéficiera, quant à elle, de locaux, d'outils multimédias modernes et du matériel nécessaire à la tenue de « directs » lors de procès très médiatiques. En complément des espaces professionnels, des lieux de détente et d'échanges – cafétéria, restaurant et terrasses plantées – ont aussi été prévus. Cette attention portée à la convivialité séduira des utilisateurs qui, dès à présent, accueillent positivement, pour la majorité d'entre eux, ce nouveau tribunal dont l'élégance et la transparence sont plébiscitées. « Notre défi à relever, conclut Éliane Houlette, procureur de la République financier, est de rendre une justice à la hauteur de ce tribunal, en termes de transparence et de qualité. »



Les conditions m'apparaissent parfaitement réunies pour offrir aux magistrats et aux fonctionnaires la certitude de travailler dans un environnement répondant pleinement à leurs légitimes exigences et les rendant fiers d'y exercer leurs fonctions.

Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris



LES ATOUTS D'UN QUARTIER EN DEVENIR

Un temps pressenti pour accueillir les Jeux olympiques de 2012, le quartier des Batignolles, ancienne friche ferroviaire dont les terrains ont été rachetés par la Ville de Paris à la SNCF, est en pleine restructuration.

À l'horizon 2018, 7 000 habitants et 13 000 salariés fréquenteront le nouveau quartier des Batignolles. « Les utilisateurs du tribunal de Paris arriveront ainsi dans un quartier très dynamique, en pleine mutation, insiste Jean-François Danon, directeur général de Paris Batignolles Aménagement. Et grâce au tribunal, ce quartier deviendra une adresse de destination », et non pas simplement un lieu de passage.

Futur carrefour attractif

Fort de sa mixité fonctionnelle, avec ses logements, ses bureaux, ses équipements publics et son parc Martin Luther King, le quartier des Batignolles verra également son attractivité renforcée par la création d'une cité du théâtre et

par un aménagement des espaces publics axé sur la qualité : « Toute l'avenue, de la porte de Clichy jusqu'au boulevard périphérique, bénéficiera, d'un terre-plein central arboré, de trottoirs plantés élargis et d'une double piste cyclable qui renouvelleront l'image du quartier », complète Jean-François Danon. Côté transports, avec la ligne 13 et le RER C, l'arrivée du tramway T3 en 2018, le prolongement du bus 28 depuis la gare Saint-Lazare jusqu'au tribunal, en attendant l'arrivée de la ligne 14 sur le parvis du tribunal en 2019, ce quartier innovant en matière d'urbanisme et de développement durable sera alors très bien desservi par les transports en commun. Il deviendra non seulement un quartier de Paris à part entière, mais aussi une véritable porte métropolitaine.

DEUX QUESTIONS À... JEAN-MICHEL HAYAT, président du tribunal de grande instance de Paris

Quel a été votre rôle à l'occasion de ce déménagement historique ?
Dès mon arrivée, en septembre 2014, le cœur de ma mission a été d'identifier les points stratégiques à prendre en compte afin de répondre aux attentes multiples des magistrats et des fonctionnaires, du barreau et de la presse judiciaire, mais aussi d'anticiper celles des milliers de justiciables qui s'y rendront chaque jour.

Il a fallu nouer un dialogue de qualité, prendre en compte les observations des uns et des autres, organiser de nombreuses visites sur site, dès l'automne 2015, afin de penser l'organisation globale et la localisation des services. La concertation avec les organisations professionnelles des magistrats et des fonctionnaires a été aussi intense que fructueuse et nous a permis d'avancer tous ensemble.

Les chefs de juridiction ont souhaité informer et agir dans la plus grande transparence afin de gagner la confiance de tous et garantir la réussite de ce déménagement assurément « historique ». J'en veux pour preuve la question de la desserte du tribunal par les transports en commun : au moment de l'annonce du retard des travaux de la ligne 14, nous avons demandé aux responsables de la RATP, du STIF et de la Mairie de Paris de venir en expliquer les raisons à l'ensemble des personnels et de préciser les pistes retenues pour une offre de transports de substitution. À quelques mois de la mise en service du futur tribunal de Paris, je crois pouvoir dire que le projet ne suscite plus d'hostilité ou de rejet : chacun perçoit aisément que les conditions de travail seront grandement améliorées. Pour autant, les personnels portent un regard sévère sur l'aggravation des temps de trajet, qui pénalisera plus particulièrement les fonctionnaires, dont les deux tiers habitent en banlieue.

Quelles opportunités ce nouveau tribunal crée-t-il à vos yeux ?
Des salles d'audience lumineuses, spacieuses et dotées d'équipements modernes de visioconférence et de vidéo transmission, des services regroupés au sein de pôles de compétence spécialisés, localisés dans un même espace, le recours à des matériaux nobles dans l'ensemble du bâtiment, des modes de circulation simples, avec une utilisation maximale de la lumière naturelle, de multiples salles de réunion favorisant le travail en équipe, une bibliothèque au cœur du Palais, un service de restauration offrant une vue exceptionnelle sur Paris et des terrasses arborées ouvertes à tous, permettant des moments de détente et de convivialité. À titre personnel, je ne vous le cache pas, je suis particulièrement enthousiaste : le futur tribunal de Paris est une magnifique réussite architecturale. Et il m'appartient désormais de convaincre chacune et chacun de l'importance des moyens qui ont été mobilisés par l'État, à l'occasion du déménagement du TGI de Paris, pour nous permettre d'opérer dans les meilleures conditions le basculement de la première juridiction de France, dans la Justice du XXI^e siècle.



Le futur tribunal de Paris améliorera le service rendu aux justiciables et les conditions de travail des professionnels de justice. Actuellement dispersé sur six sites, traitant un volume d'affaires dix fois plus important que la moyenne des tribunaux de grande instance, le TGI de Paris occupe, au sein du palais historique de l'île de la Cité, un espace largement saturé. De plus, ce bâtiment permet de regrouper en un unique tribunal d'instance, les 20 tribunaux d'instance des arrondissements parisiens.

Marielle Thuau, directrice des services judiciaires au ministère de la Justice



500
magistrats

1300
fonctionnaires

9 000
personnes attendues
chaque jour

La partie ouest de la ZAC Clichy-Batignolles. Sur 54 hectares, le réaménagement de la zone Clichy-Batignolles compte parmi les grands projets urbains menés à Paris.





2

De l'élaboration du programme à la réception du projet, la Chancellerie et l'établissement public du palais de justice de Paris ont déployé des moyens humains et matériels inédits pour mener à bien un projet dans lequel de très nombreux partenaires se sont investis sans compter.

UN PROJET D'EXCEPTION

LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le diagnostic qui a conduit à la décision de déménager le tribunal de grande instance de Paris pour le doter de locaux mieux adaptés à ses besoins s'est traduit par l'élaboration d'un programme précis. En voici les principaux axes :

Des surfaces à l'échelle de l'activité de la juridiction :

- 120 000 m² de plancher;
- 90 salles d'audience (un tiers de salles pénales, deux tiers de salles civiles), dont plusieurs salles de grande capacité pour les procès les plus médiatiques;
- 2 500 postes de travail;
- 20 salles de réunion;
- 1 salle de colloque de 280 places.

Une gestion des flux rationnelle et sécurisée :

- des flux distincts pour le public, les personnes détenues et les personnels (magistrats et fonctionnaires);
- 50 ascenseurs et monte-charges répartis dans les bâtiments afin de faciliter les accès et limiter les temps de trajet.

Des dispositifs de sécurité à la hauteur des enjeux :

- au niveau de l'entrée principale, 2 portiques de sécurité et 4 équipements de contrôle des sacs aux rayons X;
- 200 cellules, dont 120 pour le dépôt de police et 80 pour l'administration pénitentiaire;
- des espaces d'attente gardée à proximité des lieux de comparution.

Des espaces de convivialité :

- 1 restaurant de 800 places assises pour le personnel, en capacité de servir 2 000 repas au déjeuner. Il permettra l'accueil des personnels de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) mitoyenne du TGI;
- 1 cafétéria pour le personnel;
- des espaces de détente répartis dans les étages.

Un accueil de qualité des publics :

- 40 guichets d'accueil au sein du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ);
- 1 cafétéria pour le public.

Des capacités d'archivage importantes :

- 25 km d'archives en sous-sol;
- 18 km d'archives dans les étages, sans compter les armoires individuelles dans les bureaux.

Des espaces dédiés aux professionnels de la Justice :

- 1 espace « toque », des box d'entretien et un vestiaire pour les avocats
- des locaux dédiés à la presse judiciaire.

SALLES D'AUDIENCE : DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE

Les salles d'audience sont dotées d'équipements multimédias de pointe permettant, selon les salles, l'activation de dispositifs de vidéocomparution ou de vidéoprojection. Certaines d'entre elles disposent d'un système de report vidéo permettant pour les besoins de grands procès de bénéficier d'une capacité de 1 000 places. Dotées de connectiques vidéos pour ordinateur sur les tables de justice, les prétoires et les tables d'avocat, elles sont également adaptées aux travaux de la presse judiciaire. Enfin, elles sont aussi équipées de tablettes de commande tactiles permettant aux magistrats et aux greffiers de maîtriser l'ambiance lumineuse et sonore.



UNE ORGANISATION À LA HAUTEUR D'UN PROJET D'EXCEPTION

/// Nous avons déployé des moyens hors norme pour mettre en place une maquette numérique – ce qui n'était pas courant au moment où le chantier a démarré – et pour mobiliser les bras et les têtes dont nous avons besoin afin de construire le plus grand palais de justice d'Europe, dans un délai très court.

Giovanni Villa, directeur général adjoint chez Bouygues Bâtiment Île-de-France



De la définition des besoins au suivi du chantier, la conception et la réalisation du tribunal de Paris ont mobilisé une multitude de partenaires institutionnels, d'experts, ainsi que la mise en place d'une organisation adaptée à l'ampleur et à la complexité du projet.

Décidée en 2004, la création de l'Établissement public du palais de justice de Paris (EPPJP), intégralement voué au projet, atteste de l'importance du dossier. À la fois sensible et stratégique, il a fait l'objet d'études approfondies et concertées, à chacune de ses étapes. Pour le choix du site, tout d'abord : après avoir écarté la piste d'une extension sur l'île de la Cité, plusieurs options ont été envisagées et analysées, notamment dans la ZAC Tolbiac, avant que le site des Batignolles ne s'impose. « Nous avons alors beaucoup travaillé avec la Mairie de Paris, explique Yves Lansoy, directeur à l'EPPJP, non seulement pour positionner précisément le palais dans la zone d'aménagement concerté, mais aussi pour définir la bonne hauteur du tribunal. » Afin que puisse être construit un immeuble de grande hauteur (IGH), permettant de composer avec l'exiguïté de l'emprise foncière, le maire de Paris a procédé à une révision simplifiée du plan local d'urbanisme. « Avec les services de la Ville, notamment l'APUR et la direction de

l'urbanisme, mais aussi avec les services du ministère de la Culture en charge de la protection des monuments et de leur environnement, notamment l'architecte des bâtiments de France, nous nous sommes attachés à trouver la bonne hauteur, celle qui ne dénaturerait ni les grandes perspectives parisiennes ni l'unité formée par les principaux monuments de la capitale. » Modélisations informatiques et survols en hélicoptère ont permis de trouver le bon équilibre, à 160 m de hauteur. Une fois l'emplacement arrêté, l'EPPJP s'est retrouvé au centre d'une mission protéiforme : études techniques, rédaction du programme et du cahier des charges, lancement de l'appel d'offres et organisation de la compétition, et, enfin, signature du contrat de partenariat public-privé avec la société Arélia (voir p. 17). Ce choix d'un mode de dévolution et de financement en partenariat public-privé a été retenu par l'État, compte tenu de la complexité et de l'ampleur du projet.

Un dialogue compétitif sélectif

Étape cruciale, la compétition pour identifier le groupement architecte-entreprise à qui confier le projet a mis en concurrence les groupes Bouygues et VINCI. Les deux géants du bâtiment ont chacun présenté trois propositions architecturales (voir encadré ci-dessous). Celles de Marc Mimram pour VINCI et de Renzo Piano pour Bouygues ont été retenues pour la deuxième phase de dialogue compétitif, à l'issue de laquelle l'œuvre de l'architecte franco-italien l'a emporté :

« Elle était la plus performante sur les critères retenus que sont les coûts, la fonctionnalité et la performance technique, l'architecture et l'intégration urbaine », se souvient Yves Lansoy. Loin de s'ériger en seul juge, l'EPPJP s'est entouré, pour désigner le lauréat, de plusieurs assistants à maîtrise d'ouvrage (financiers et techniques) et de plusieurs commissions consultatives d'experts reconnus. Dans l'une d'entre elles, architectes, urbanistes, représentants de la Ville de Paris et de l'État ont été sollicités sur les qualités

architecturales du bâtiment. Dans une deuxième, représentants de la Chancellerie, de la magistrature et des fonctionnaires de la Justice ont évalué ses fonctionnalités. Une troisième commission, composée des juridictions, des ministères de la Justice et de la Défense, et de la préfecture de police s'est, quant à elle, penchée sur les questions de sûreté. De quoi garantir la solidité du projet et roder un pilotage partenarial afin de sécuriser la phase des études de conception détaillées, puis celle de la construction.

La maquette présentée par l'agence RPBW lors du dialogue compétitif.



DES GRANDS NOMS DE L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

Les agences qui ont planché sur le futur tribunal de Paris sont toutes à l'origine de bâtiments qui ont marqué, aux quatre coins de la planète, l'histoire architecturale récente. Marc Mimram associé à Loci Anima, Christian de Portzamparc associé à Anne Démians et Rem Koolhaas associé à AUC, côté VINCI; Valode & Pistre, Architecture-Studio et le lauréat Renzo Piano, côté Bouygues. Soit pas moins de trois prix Pritzker.



propositions architecturales ont été proposées par les deux groupements de candidats

DEUX QUESTIONS À... YVES LANSOY, directeur adjoint à la directrice générale de l'EPPJP

Pourquoi a-t-il été nécessaire de créer l'EPPJP?

Le projet aurait pu être géré par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), mais la création d'un établissement public spécifique a permis d'associer et de mobiliser un plus grand nombre d'acteurs et de partenaires. En témoigne la composition du conseil d'administration de l'EPPJP : il réunit des représentants de la Chancellerie, du ministère des Finances, les chefs de cour et les chefs de juridiction, le préfet de police et le préfet de région, le bâtonnier et la Mairie de Paris. Quant à nos moyens, ils sont adossés à ceux de l'APIJ pour les fonctions supports et la direction générale, mais ils nous sont aussi propres, puisque nous disposons d'une équipe d'une quinzaine de personnes, dont neuf chefs de projets avec chacun un domaine de compétence et d'intervention particulier.

Quel a été le rôle de l'EPPJP vis-à-vis des différents acteurs impliqués?

Nous avons été en relation permanente avec nos partenaires institutionnels, la préfecture de police pour la sécurité du bâtiment et la Mairie de Paris pour la livraison du parvis, par exemple. Par ailleurs, nous avons assuré auprès du partenaire privé un contrôle des études et de l'exécution du chantier, car nous sommes garants de sa conformité au programme et des performances attendues. Nous avons, enfin, accompagné les juridictions pour qu'elles appréhendent le projet dans sa globalité et disposent des moyens de se l'approprier. Cette présence à tous les niveaux nous a permis de répondre aux besoins des futurs utilisateurs, mais aussi d'atteindre une grande qualité de conception, de suivi et d'exécution. Tout est maîtrisé : les architectes ont tout dessiné dans les moindres détails; quant à l'entreprise, elle s'est attachée à respecter le projet. Celui-ci est ainsi extrêmement abouti.

QUELLES INSTANCES DE PILOTAGE?

Un comité stratégique pour définir les grandes orientations : coprésidé par le secrétaire général du ministère de la Justice et la directrice des services judiciaires, il a réuni deux à trois fois par an les chefs de cour, les chefs de juridiction et l'EPPJP.

Un comité opérationnel pour régler les problèmes liés au programme et au fonctionnement, et satisfaire les attentes des utilisateurs : présidé par les chefs de juridiction, il a réuni tous les deux à trois mois des représentants de la Chancellerie, des chefs de cour et de l'EPPJP.

Des réunions de travail régulières avec le barreau ont permis de mettre au point les espaces et la gestion des accès en lien avec leurs besoins de fonctionnement.

Des réunions avec la direction de l'administration pénitentiaire et la préfecture de police ont porté sur les espaces sécurisés, la sûreté à l'intérieur et aux abords du bâtiment.

Un comité de coordination des maîtres d'ouvrage a associé les acteurs de la ZAC Clichy-Batignolles, sous la direction du secrétariat général de la Ville de Paris.

Enfin, des groupes de travail thématiques se sont multipliés sur des questions diverses, telles que l'accueil des publics, la signalétique, les plans de cloisonnement, le confort et l'ergonomie des bureaux, ou encore, bien sûr, le déménagement.

LES CONTOURS DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Un partenariat public-privé (PPP) a été signé le 15 février 2012 entre l'État, représenté par l'EPPJP, et la société de projet Arélia, qui s'est ainsi vu confier la réalisation, la construction, le financement et l'exploitation du futur tribunal de Paris. Dans le cadre de ce contrat, Bouygues Bâtiment Île-de-France a pris en charge la conception et la construction, tandis que l'entretien et la maintenance relèveront, à partir de la livraison du bâtiment, des équipes de l'entreprise Bouygues Énergies & Services. Les missions de cette dernière recouvrent les prestations de maintenance préventive, les travaux de gros entretien et de renouvellement, le nettoyage, la sécurité incendie, l'accueil et la gestion des espaces verts. Pour l'ensemble de ces prestations, l'État versera une redevance à Arélia, pendant les vingt-sept ans de durée du contrat.



Arélia est une société de projet : elle a signé le contrat de partenariat avec l'EPPJP. Par ailleurs, elle a passé un contrat de promotion immobilière avec Bouygues Bâtiment et un contrat d'exploitation avec Bouygues Énergies & Services. Elle est donc au cœur du partenariat public-privé.

Pierre-Louis Fortier,
directeur délégué d'Arélia



DEUX QUESTIONS À...
STÉPHANE VERCLYTTÉ,
secrétaire général du ministère de la Justice

Quel sera le rôle du secrétariat général au cours des vingt-sept prochaines années ?

Le secrétariat général assurera la gestion du contrat qui lie l'État au partenaire privé sur ces vingt-sept années. Il assurera également l'interface entre le partenaire privé et les prestataires amenés à participer au bon fonctionnement du bâtiment, comme l'entreprise de restauration ou le mainteneur des équipements informatiques. À cet effet, les moyens dont l'État s'est doté sont à la hauteur des enjeux considérables de ce contrat de partenariat, que ce soit pour le fonctionnement quotidien de cette juridiction, qui remplit des missions d'envergure nationale, ou pour le maintien en parfait état du bâtiment sur toute la durée du contrat. Nous avons donc créé au secrétariat général une mission spécifiquement en charge de la gestion de ce contrat, à l'appui d'une gouvernance associant la direction des services judiciaires, la cour d'appel de Paris et le tribunal de grande instance (TGI) de Paris.

Quelles seront vos attentes vis-à-vis du partenaire privé ?

Nous attendons du partenaire privé un respect scrupuleux des prévisions du contrat en termes de niveau de prestation, au service du bon fonctionnement de l'intense activité quotidienne du TGI de Paris, que ce soit l'accueil du public, la sécurité incendie des biens et des personnes, la préparation des salles d'audience, le nettoyage des locaux ou l'entretien des espaces verts. S'agissant de l'exploitation et de la maintenance quotidienne du bâtiment, qui garantit son bon état de marche, nous attendons une parfaite diligence de Bouygues Énergie & Services et de ses sous-traitants pour répondre aux sollicitations de la personne publique. Enfin, l'effort financier considérable que consent le ministère exige du partenaire, en retour, la mise en œuvre d'un plan de gros entretien et de renouvellement assurant, tout au long des vingt-sept ans du contrat et à son issue, la disponibilité d'un bâtiment en parfait état. L'intérêt et l'efficacité d'un partenariat résidant notamment dans la parfaite connaissance du bâtiment par le partenaire privé qui l'a construit, il conviendra que Bouygues Énergie & Services se mette d'emblée en capacité de répondre pleinement à ces exigences.

1200

pages de programme et de contrat pour détailler le projet

150

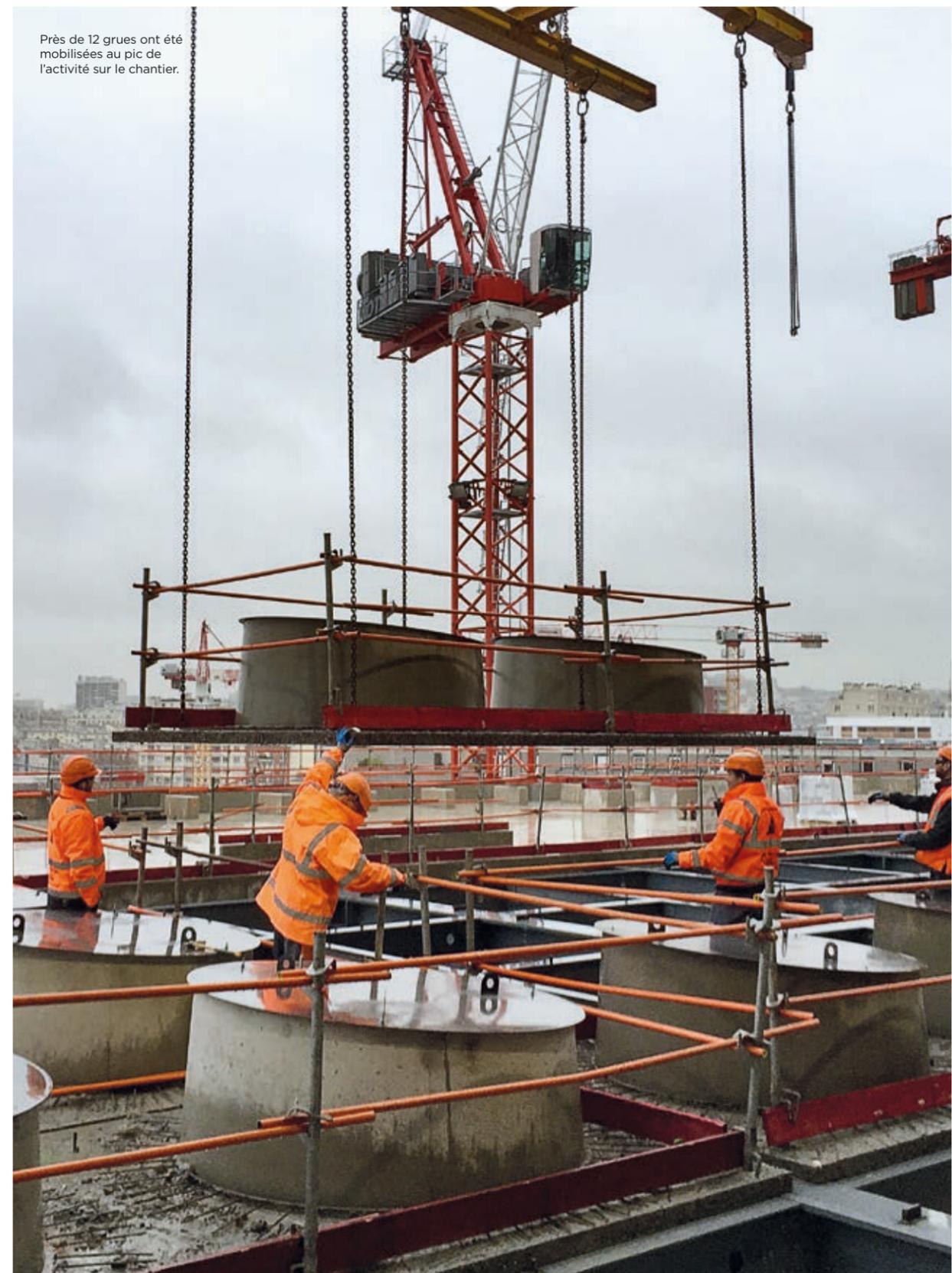
personnes dédiées à l'encadrement du chantier

MISSION DÉMÉNAGEMENT

30 sites au total feront leurs cartons pour emménager dans le nouveau tribunal, entre avril et juin 2018.

Pour relever le défi, l'EPPJP assiste la Chancellerie, la cour d'appel et les juridictions dans l'identification des besoins des différents services qui vont bouger, de manière à prendre en compte les contraintes logistiques, techniques et de fonctionnement que cela va engendrer. Et, surtout, à assurer la continuité des services, notamment de ceux qui, tels que la permanence pénale, fonctionnent 24 heures sur 24.

Près de 12 grues ont été mobilisées au pic de l'activité sur le chantier.



300

personnes ont travaillé sur les études de structures, de synthèse et d'exécution des différents lots techniques



Le chantier du tribunal de Paris compte parmi les plus grands chantiers bâtimentaires d'Europe.

**DES MOYENS HUMAINS
ET TECHNOLOGIQUES
EXCEPTIONNELS**

Avec pas moins de 32 collaborateurs en phase étude, l'agence RPBW de Renzo Piano a mobilisé des moyens extraordinaires pour mener à bien ce projet. Composée d'architectes, de maquettistes et de paysagistes, l'équipe de maîtrise d'œuvre a fait preuve d'un grand professionnalisme, de la conception au suivi de chantier, du dessin des plans au travail partenarial avec un très grand nombre de bureaux d'études : Setec Bâtiment et Berim pour l'ingénierie, Setec TPI pour la structure, Éléments Ingénieries pour la durabilité, RFR pour les façades, Majorelle pour le design d'intérieur, Lamoureux pour l'acoustique ou encore Cosil pour l'éclairage.

Tous les acteurs du projet ont en outre fait l'expérience de la maquette numérique, dite maquette BIM, pour « Building Information Modeling », soit en français « modélisation des informations du bâtiment ». Cet outil de partage des données permet de faire la synthèse des plans de l'architecte et des plans des entreprises, au moment de la construction, puis donne au mainteneur une grande visibilité sur les équipements dont est doté le tribunal de Paris.

**RENZO PIANO,
DE BEAUBOURG
AUX BATIGNOLLES :
CARRIÈRE
INTERNATIONALE
ET ATTACHEMENT
PARISIEN**



Curieux hasard de la vie ou logique d'un parcours professionnel abouti? Quarante ans exactement après l'ouverture du centre Georges-Pompidou, Renzo Piano offre à Paris une nouvelle œuvre majeure.

Par sa transparence, sa clarté et sa précision, ce bâtiment peut aspirer à une valeur symbolique. Une forme pérenne, presque mathématique, radicale, sans arrogance et sans pesanteur.

Si, entre-temps, l'architecte, âgé aujourd'hui de 80 ans, a livré la fondation Pathé dans le 13^e arrondissement de Paris, il a surtout essaimé aux quatre coins de la planète, de l'Europe à l'Australie, en passant par l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est. Une ligne directrice à ses créations? La recherche de l'expérimentation, sans doute, l'audace, indéniablement, une vision futuriste des lieux collectifs, assurément. Tour à tour associé à Richard Rogers, avec lequel il remporta le concours du centre Pompidou, puis à l'ingénieur Peter Rice, avec lequel il construisit notamment le Synchrotron de Grenoble, Renzo Piano fonde en 1981 l'agence Renzo Piano Building Workshop, implantée à présent à Gênes, Paris et New York. À l'orée du nouveau millénaire, le geste architectural de l'ancien étudiant de l'École polytechnique de Milan, lauréat en 1998 du prix Pritzker, a progressivement pris de la hauteur : après de premières et timides élévations en Nouvelle-Calédonie, avec le centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, et à Tokyo,

avec la Maison Hermès, l'immeuble du New York Times se hisse, depuis 2003, à plus de 300 m dans le ciel de Manhattan, tandis que The Shard domine la Tamise depuis 2012. Moins haut, l'immeuble du tribunal de Paris, qui s'élève tout de même à 160 m au-dessus des Batignolles, marque une étape importante dans l'histoire architecturale de la capitale française, qui renoue, après une parenthèse de trente ans, avec la construction de gratte-ciel. Spectaculaire, mais pas seulement, le style Piano se veut aussi pragmatique. Musée d'art moderne, aéroport ou auditorium, ce fils de constructeur génois a toujours cherché dans ses œuvres la cohérence entre le bâtiment, ses fonctions et l'image de l'institution abritée. Le tribunal de Paris en est la parfaite illustration : à la fois imposant par sa stature, transparent par sa matière et accueillant par la sérénité qui se dégage de ses aménagements intérieurs, il incarne la nouvelle image de la Justice du XXI^e siècle.





3

De la profondeur de ses fondations à l'habillage de ses sommets, de ses coulisses techniques à la mise en valeur de ses façades, et de ses terrasses, le nouveau tribunal de Paris est le fruit d'une fusion parfaite entre ingénierie et qualité architecturale.

LES GRANDS DÉFIS DU CHANTIER



UN CHANTIER

« PHARAONIQUE »

À L'ORÉE DU

PÉRIPHÉRIQUE

Mètres cubes de béton coulé, tonnes d'acier assemblé, nombre de compagnons embauchés... tous les chiffres relatifs au chantier du tribunal de Paris renvoient à la démesure. Difficile alors de ne pas abuser de superlatifs.

Début mai 2017, 2 200 compagnons, plâtriers, menuisiers, peintres, s'affairent encore à tous les étages du bâtiment. Une véritable ruche ! Une mobilisation à la hauteur de la tâche à réaliser, dans des délais extrêmement serrés. Car c'est bien cette double contrainte, d'échelle et de calendrier, qui a rendu ce chantier à nul autre pareil. Avec, en prime, quelques prouesses techniques de taille (voir p. 34-35).

Une organisation réglée comme du papier à musique

Des lots très techniques, mais surtout une multitude d'entreprises dont il a fallu orchestrer les interventions, sur un site exigu, le bâtiment occupant 15 des 18 hectares de la parcelle. Une centaine de personnes se sont par conséquent occupées de la logistique, de la réservation des créneaux horaires pour rythmer le ballet des camions ou l'utilisation des six ascenseurs de chantier. « Nous avons développé des outils de pointe pour piloter le chantier, précise Pierre-Louis Fortier, directeur délégué d'Arélia, avec des tableaux de bord complets sur l'avancement et des logiciels très évolués de planification. »

De nombreux sous-traitants ont également dû déployer des moyens exceptionnels pour tenir les délais, à l'instar de l'entreprise Permasteelisa, qui a fabriqué les panneaux de verre des façades : « Nous avons consacré au tribunal les cinq lignes de notre usine, ce qui nous a obligés à mettre en attente des projets que nous avions à l'international, indique Joseph Rohayen, chef de projet. Puis, nous avons mis en place plusieurs équipes, jusqu'à 60 personnes, afin d'assurer la pose en dix mois. »

100 000 m³
de béton

50 000 m²
de façades vitrées

+ de 2 000
compagnons dans les phases
les plus actives du chantier



Ce chantier a été le plus important de France. Nous avons mobilisé jusqu'à 32 architectes en phase d'étude et nous étions encore près d'une quinzaine en phase de suivi de chantier. C'est une expérience unique.

Bernard Plattner,
architecte associé, agence
Renzo Piano Building
Workshop



Installées à 19 m de profondeur, les parois moulées ont permis l'abaissement du niveau de la nappe phréatique.



Les défis du calendrier

Après une interruption de plusieurs mois en 2013, à la suite d'un recours déposé au tribunal administratif, le chantier s'est véritablement engagé en mai 2014, avec un objectif de délai de construction extrêmement court pour un ouvrage d'une telle ampleur.

« La superposition des études de conception et d'exécution, rendues nécessaires du fait des délais de réalisation, ajoutée à la complexité du programme, ont nécessité de déployer des moyens techniques et humains exceptionnels chez chacun des acteurs : maître d'œuvre, entreprise générale et sous-traitants », insiste Giovanni Villa, directeur général adjoint chez Bouygues Bâtiment Île-de-France. En 2015 et 2016, les Parisiens ont vu s'élever avec une rapidité surprenante les structures en béton et les façades du bâtiment. À quelques réglages d'installations techniques près, la société Bouygues Bâtiment Île-de-France et ses sous-traitants ont relevé le défi de ce calendrier : au début du mois d'août 2017, le ministère de la Justice a pu prendre possession du bâtiment, au lieu du 30 juin initialement prévu.

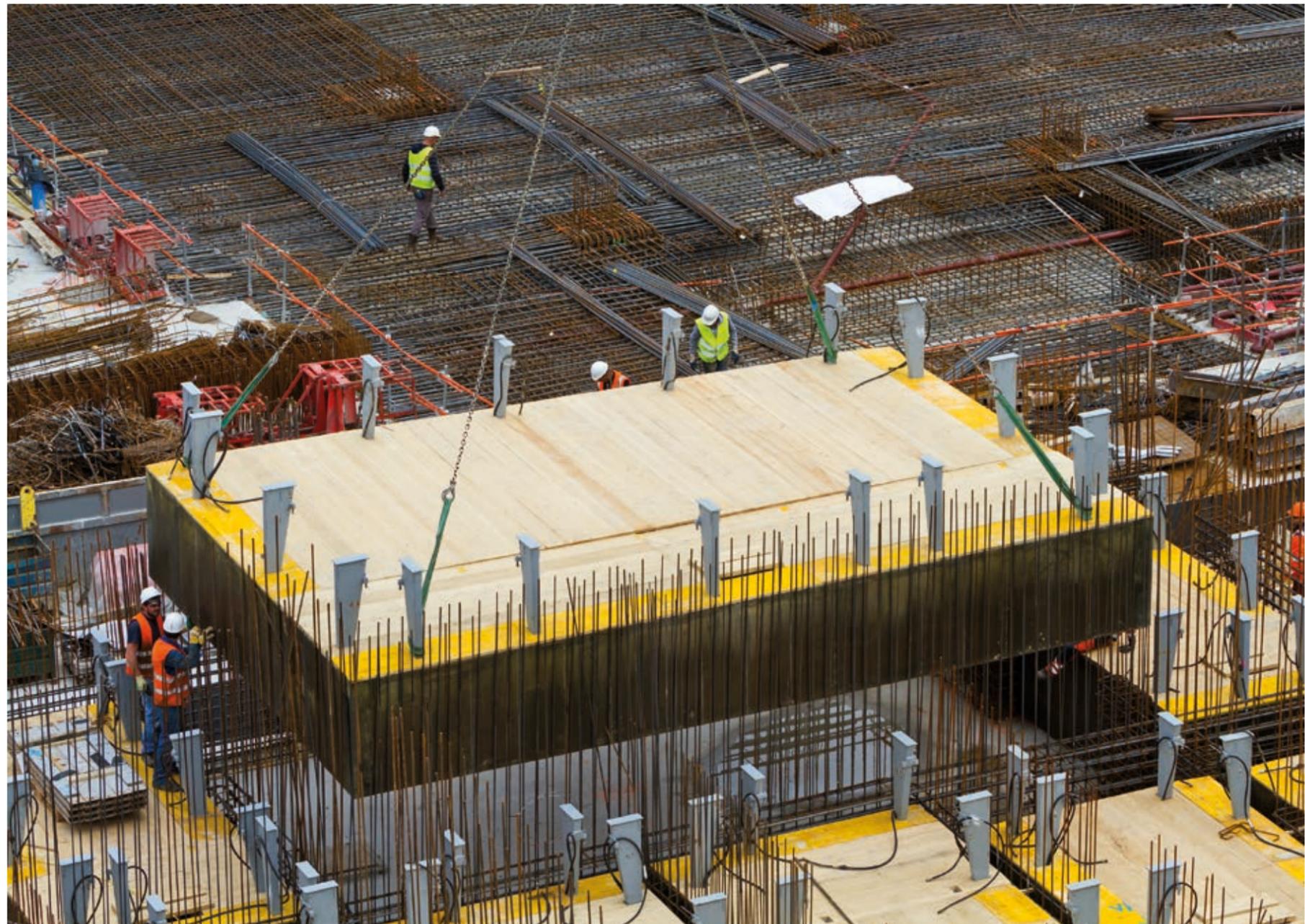
Travaux complémentaires et préparation à la mise en service

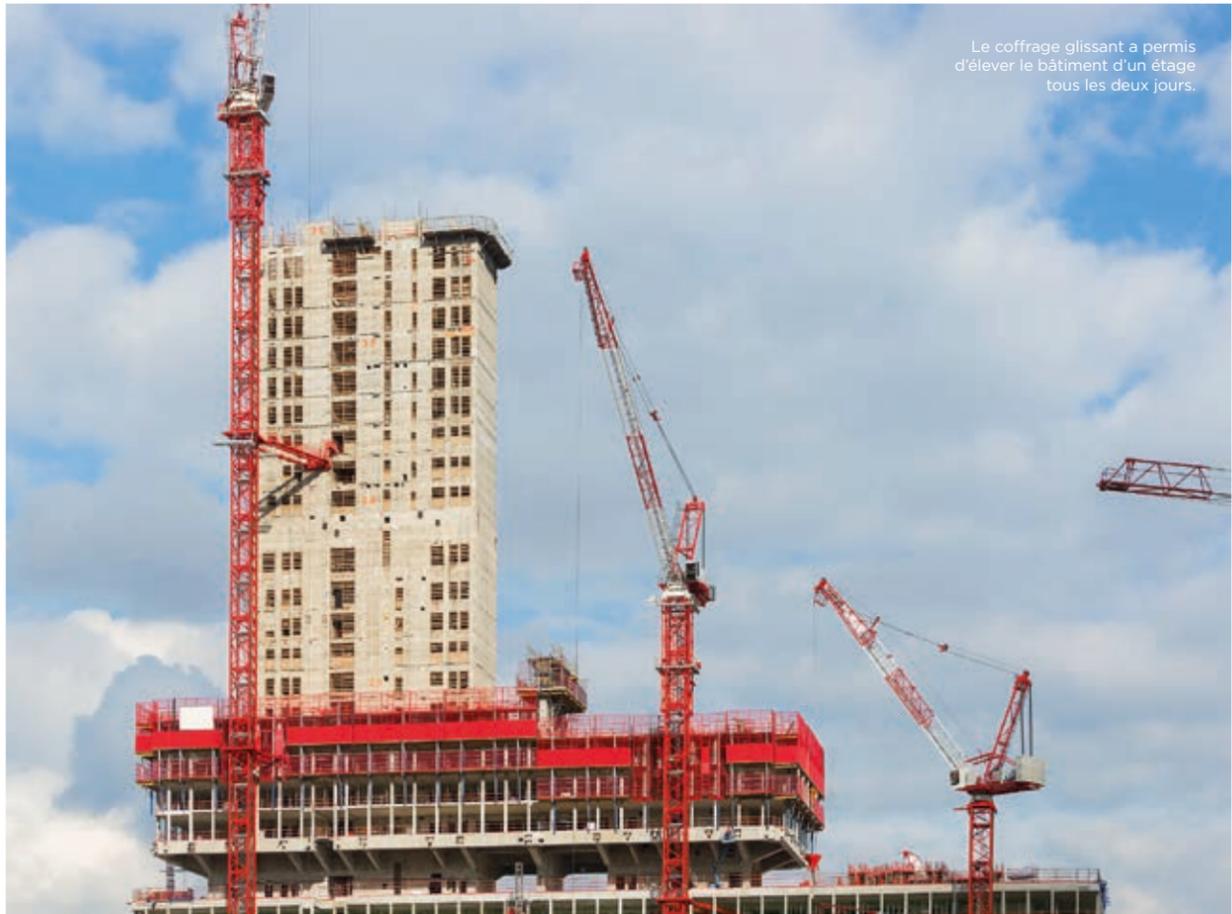
Des modifications ont par ailleurs été commandées en réponse aux attentats. Elles doivent également prendre en compte les évolutions judiciaires issues des textes relatifs à la Justice du XXI^e siècle, adoptés en 2016. « Le renforcement du pôle de l'instruction, du parquet antiterroriste et de la grande criminalité a eu des conséquences sur le bâtiment, indique Yves Lansoy, directeur à l'EPPJP. Par ailleurs, le palais sera gardé par des policiers et non par des gendarmes, ce qui a des incidences sur l'agencement de la zone de garde. » À l'issue de ces travaux complémentaires, réalisés au cours du second semestre 2017, des tests de mise en service et de marche à blanc auront lieu au premier trimestre 2018. Le déménagement se déroulera tout au long du second trimestre pour une ouverture au public à compter d'avril 2018.

38
étages

160
mètres
de hauteur

25
mois de
gros œuvre

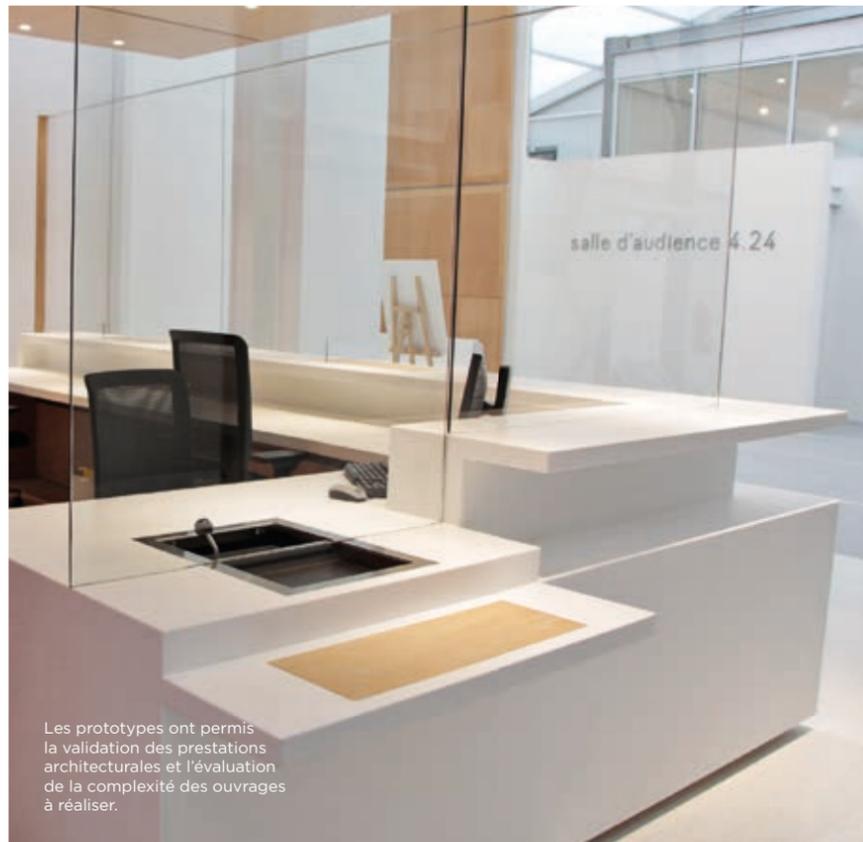




Le coffrage glissant a permis d'élever le bâtiment d'un étage tous les deux jours.



En vue de la mise à disposition du bâtiment, les OPOL ont mobilisé une dizaine de personnes pendant près de six mois.



Les prototypes ont permis la validation des prestations architecturales et l'évaluation de la complexité des ouvrages à réaliser.

UNE SUCCESSION DE VÉRIFICATIONS

Le pilotage d'un projet de cette complexité et de cette ampleur exige d'en baliser les étapes : prototypes, premiers de série et opérations préalables à l'occupation des lieux constituent trois moments clés.

Des prototypes taille réelle

Un bâtiment de 2000 m² a hébergé, à proximité du chantier, de mars à novembre 2015, une série de prototypes que les futurs utilisateurs du tribunal ont pu « juger sur pièce » : salles d'audience pénale et civile grandeur nature, portion de la salle des pas perdus, échantillon d'une banque d'accueil, exemple de bureau, de circulation, de salle de réunion, de sanitaires, de bureau de greffier, de salle d'audience de cabinet...

Cette « exposition » a permis d'affiner la fonctionnalité de ces espaces et de ces équipements indispensables au quotidien des fonctionnaires et des magistrats. Les quelques 500 personnes qui les ont examinés ont pu faire part de leurs remarques, avant que l'EPPJP ne les valide : c'est ainsi que les tables de justice et les bancs pour les avocats ont légèrement évolué, que les écrans de retransmission de visioconférence ont été décalés pour un meilleur confort visuel, que l'ergonomie des banques d'accueil a été modifiée, que la teinte des bureaux a été revue, ou encore que le niveau de transparence des cloisons et des portes vitrées a été ajusté afin de trouver le bon équilibre entre luminosité et confidentialité. Le recueil et la synthèse de ces observations ont permis à l'EPPJP de confirmer au partenaire privé les grands choix architecturaux et techniques d'aménagement intérieur.

Des premiers de série pour référence

Il ne s'agit plus cette fois-ci de prototypes, mais d'une sélection de réalisations définitives, qui sont achevées très en amont de la livraison pour servir de modèles. Ces premiers de série déterminent en réalité le niveau de prestation attendu, qui doit ensuite être dupliqué pour tous les autres équipements. Ils constituent pour le constructeur une occasion de tester ses processus de fabrication et de bien se caler sur toute une série de détails et de réglages, depuis la finition des boiseries jusqu'aux prises électriques. Salle d'audience civile, bureau, cellule d'attente gardée ont notamment fait l'objet de cette approche.

Des OPOL pour tout contrôler

Dernière étape cruciale, les opérations préalables à l'occupation des lieux (OPOL) sont menées par l'EPPJP, le partenaire privé et des assistants à maîtrise d'ouvrage afin de vérifier que la réalisation architecturale et technique répond bien au programme et au niveau de performance attendu. Si une partie des vérifications se fait sur documents, la plupart nécessitent des visites de locaux, tandis que d'autres, dites dynamiques, supposent la réalisation de tests (chauffage, ventilation, caméras...). Préparées à partir de juin 2016, les OPOL se sont déroulées de manière opérationnelle depuis les premiers contrôles à la mi-février 2017 jusqu'à la mise à disposition. À la fin juillet 2017, les résultats des OPOL ont constitué le socle technique sur la base duquel l'EPPJP a proposé à la Chancellerie, qui l'a décidé, la prise de possession de l'immeuble, certifiant sa conformité aux attentes du programme, tout en listant les réserves mineures restant à lever.



**LES ÉTAPES
DÉCISIVES
DU CHANTIER**



2014



2015



2015



2009



2014

2009
choix du site
des Batignolles

Juin 2013
début des travaux

**Juillet 2013
à mars 2014**
interruption des travaux

2014
terrassements
et fondations

**Second
semestre
2015**
gros œuvre (socle
de l'immeuble
de grande hauteur)

**6 mai
2015**
pose de la
première pierre
en présence de
Christiane Taubira
et Anne Hidalgo

**Premier
semestre
2015**
gros œuvre
(trois niveaux
de sous-sols)



2015

**Second
semestre
2016**
façades de l'IGH,
poursuite des corps
d'état techniques
et architecturaux

**Premier
semestre
2016**
fin du gros œuvre
de l'IGH, façades
de socle et du
bastion, arrivée
des corps d'état
techniques
(plombiers,
chauffagistes,
ascensoristes,
électriciens...) et
architecturaux
(aménagement
intérieur)



2016

Été 2017
prise de possession
du bâtiment

**Premier
semestre
2017**
corps d'état
techniques et
architecturaux



2017

**Second
semestre
2017**
travaux
complémentaires

**Premier
trimestre
2018**
réception des travaux
complémentaires,
tests et marche à blanc

**Avril
à juin
2018**
déménagement et
ouverture au public



2017

QUATRE DÉFIS TECHNIQUES INÉDITS

La mobilisation de plusieurs dizaines de camions-toupies, le recours à des techniques de construction et des process de planification innovants ont été nécessaires pour relever les défis techniques posés par le chantier. Sans compter, bien sûr, l'implication de plusieurs centaines de compagnons et de quelque 150 encadrants.

PLUS FORT QUE LA PRESSION DE L'EAU

Comment faire avec des nappes phréatiques à 7,5 m sous terre, alors que le bâtiment à construire exige des fondations de 14 m de profondeur? Eh bien, il «suffit» de faire baisser les nappes!

Afin d'y parvenir, il a fallu couler, sous terre, des parois moulées pour créer comme une gigantesque boîte et venir pomper l'eau souterraine, pendant un an. Le poids du bâtiment a ensuite permis de gagner la bataille contre la pression de l'eau.



PLUS RAPIDE QUE LE TEMPS DE PRISE DU BÉTON

Après les fondations, c'est l'assise du bâtiment, soit une dalle de 17000 m² de béton, d'une épaisseur pouvant aller jusqu'à 120 cm qui a fait l'objet de toutes les attentions : réalisé en une seule fois, en février 2015, le coulage du radier a nécessité 16 500 m³ de béton, soit près de sept piscines olympiques, cinq centrales à béton et 30 camions-toupies ont été mobilisés pendant 16 heures d'affilée. Un défi opérationnel unique dans une vie de conducteur de travaux et de compagnons.



UNE ASCENSION FULGURANTE

Colonne vertébrale d'une tour, le noyau est la structure verticale, perpendiculaire au socle, sur laquelle viennent s'accrocher les étages. Le tribunal en compte trois. Les deux plus hauts noyaux ont été construits selon la technique du coffrage glissant, qui garantit une cadence de construction très rapide. À raison d'une croissance horaire de 20 cm, chaque tour a grandi d'un étage tous les deux jours. Le noyau principal avait ainsi atteint 160 m dès le mois de novembre 2015.



TAILLES DE GUÈPE ET FORCE HERCULÉENNE

Afin de donner de la légèreté au bâtiment, l'architecte a divisé l'immeuble de grande hauteur en trois blocs, en créant une rupture dans la structure aux niveaux 9, 19 et 29. Un effet de style qui engendre des porte-à-faux compensés par de grandes poutres en béton précontraint. C'est ce que l'on appelle les « tailles de guêpe », dont les principes constructifs et la mise en œuvre sont plus généralement réservés aux grands ouvrages de génie civil, tels que des ponts, qu'à des bâtiments.

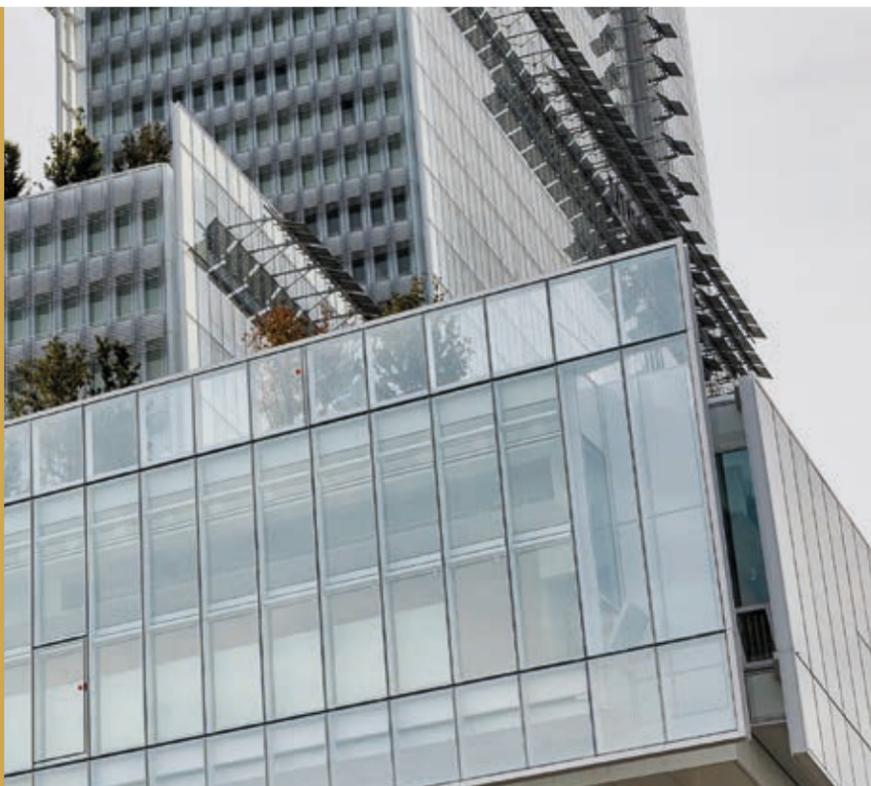


UNE ARCHITECTURE DESSINÉE DANS SES MOINDRES DÉTAILS

L'agence Renzo Piano Building Workshop a conçu avec ses ergonomes et ses architectes d'intérieur les moindres détails de l'aménagement du bâtiment. Dans un souci constant de qualité esthétique et de confort d'usage pour ses utilisateurs, l'agence Piano a su accompagner de manière remarquable l'exercice d'une justice moderne. Tout un vocabulaire s'est par ailleurs développé autour de certains détails architecturaux.

TRANSPARENCE DES FAÇADES

Entre verticalité et transparence, la conception architecturale des façades constitue l'une des singularités du projet. La réflexion équilibrée de la lumière sur les vitres permet un jeu du bâtiment avec le ciel. L'architecte a par ailleurs su animer l'ensemble, par l'ajout de panneaux photovoltaïques, la création de jardins d'hiver, mais également par l'intégration d'un ascenseur panoramique donnant sur la ville. La structure « wing walls » (voir p. 42), associée aux « tailles de guêpe » (voir p. 35) donnent à l'ensemble un relief favorisant l'insertion du tribunal dans le ciel et le bâti parisien.



QUALITÉ DES FINITIONS ET CHOIX DES MATÉRIAUX

Un soin particulier a été apporté aux finitions, notamment au mobilier et aux boiseries, présents dans l'ensemble du bâtiment. Les teintes, claires et lumineuses, confèrent aux espaces une ambiance apaisante, particulièrement recherchée dans un tribunal. Les boiseries et les traitements recherchés au niveau des accueils (2), espaces dans lesquels la sécurité est particulièrement renforcée, appellent à la sérénité et à la dédramatisation de la démarche judiciaire. L'ambiance lumineuse et boisée des salles d'audience (1) s'inscrit dans le même parti pris; la teinte des boiseries y contraste subtilement avec le blanc des tables de justice et des bancs. Conçus sur mesure, ces panneaux de bois (3) remplissent également un rôle acoustique, dans un soin de préservation du confort de l'auditoire.

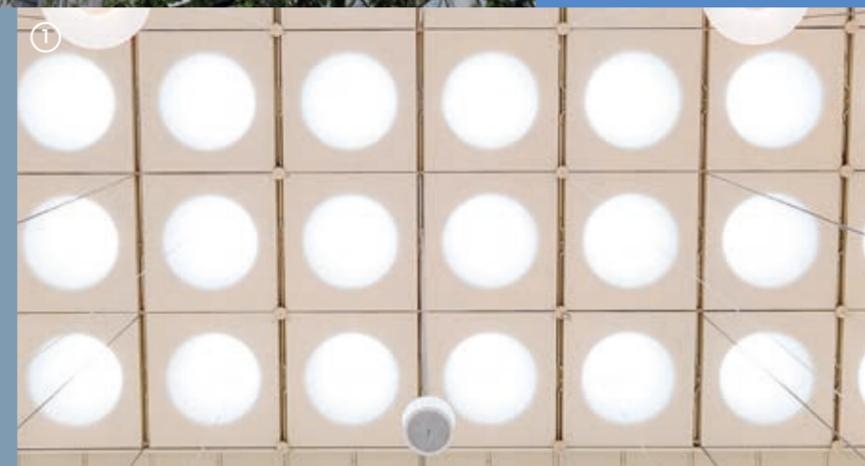


ASCENSEUR PANORAMIQUE : « ÉPINE DORSALE » DU TRIBUNAL DE PARIS

Permettant de relier le 8^e au 37^e étage en quelques secondes, cet ascenseur panoramique offre une vue à couper le souffle sur Paris. D'un point de vue architectural, la verticalité de cet ouvrage, associé à l'horizontalité des panneaux photovoltaïques, permet de relier les trois blocs dans un ensemble cohérent. Il contribue à la signature architecturale de la façade du tribunal de Paris.

OMNIPRÉSENCE DE LA LUMIÈRE NATURELLE

Le socle, qui abrite les salles d'audience et la salle des pas perdus, est traversé par trois atriums couverts éclairés zénithalement. Les « Marylin » (1), puits de lumière de 2 m de diamètre et placés à 28 m de sol, ainsi que la façade vitrée donnant sur le parvis permettent de faire pénétrer la lumière naturelle dans le cœur du socle et aux utilisateurs ou justiciables de se sentir en contact avec l'extérieur. Dans les étages, la finesse du bâtiment et le développement linéaire des façades permettent à la totalité des espaces occupés de bénéficier de lumière naturelle en premier jour et d'une vue exceptionnelle sur Paris. Les circulations (2) et les espaces de détention (3) sont également éclairés par la lumière du jour, notamment par le recours à une grande verrière équipée d'un dispositif courbe pour « rabattre » la lumière. Ce soin apporté par la maîtrise d'œuvre à la qualité d'un éclairage naturel dans l'ensemble du bâtiment confère une sérénité à cet ensemble.



DE GRANDES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

La conception du bâtiment du tribunal de Paris a intégré, dès le départ, les principaux objectifs de développement durable, en termes de consommation et de production énergétiques, de ventilation intérieure et de récupération des eaux de pluie. Une première dans l'histoire des immeubles parisiens de grande hauteur.

FAÇADES : LA QUADRATURE DE LA TRANSPARENCE

Plus un vitrage est clair, moins il est performant sur le plan thermique. Si bien qu'il est parfois très compliqué de concilier exigences architecturales et environnementales : « Nous avons réalisé un verre extra-clair, le plus cristallin possible, explique Joseph Rohayen, chef de projet chez Permasteelisa. Puis, nous avons appliqué un revêtement pour lui donner sa réflexion solaire et sa qualité thermique. » Voilà pour les contraintes de base, auxquelles il faut ajouter un traitement particulier pour que le vitrage du socle résiste à une explosion de 100 kg de TNT. Ou encore le parti pris d'alléger au maximum la structure en acier qui retient les panneaux de verre de la salle des pas perdus, pour un effet rideau de verre.



PLANTER UNE FORÊT À PLUS DE 110 M DE HAUT

Chêne vert, chêne écarlate, bouleau, érable champêtre... les 323 arbres qui verdissent les trois terrasses du tribunal y sont arrivés par les airs. De même que les 3200 m² de terre dont ils ont besoin pour se sentir bien. « Nous avons utilisé des bennes de 4 m³ pour la terre et nous avons sanglé les arbres un à un au niveau du collet, entre la motte et les branches, précise Jérôme Royer, conducteur de travaux chez Pinson paysage. Pour les premiers arbres, il y a eu un peu de stress, mais tout s'est ensuite passé calmement ! »



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA PEAU

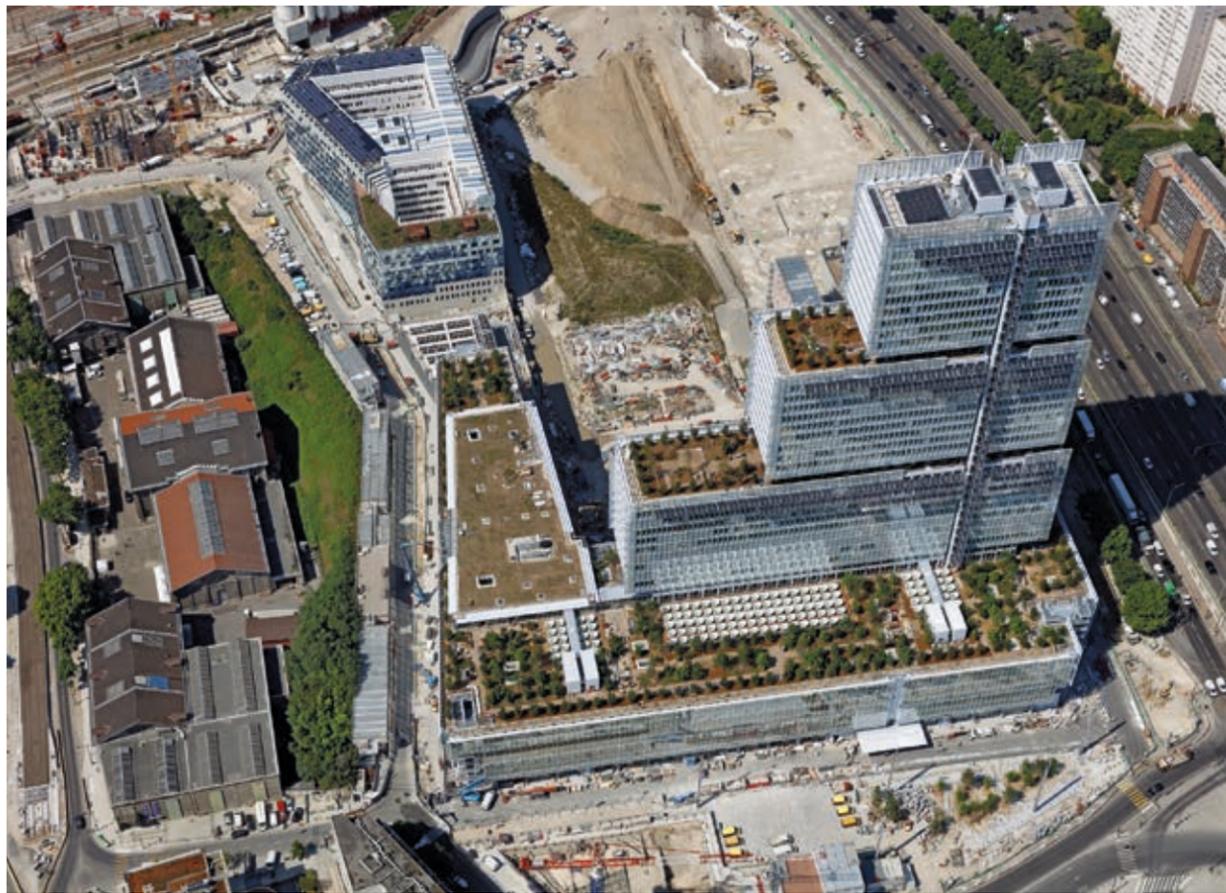
Sur le plan environnemental, le tribunal de Paris devient l'un des immeubles de grande hauteur les plus performants de sa génération et s'inscrit dans le « plan climat » de la Ville de Paris. Grâce, tout d'abord, à des dispositifs, tels que sa façade en double peau, le recours à la ventilation naturelle et le choix des matériaux de construction, qui renforcent son isolation et garantiront des consommations énergétiques très faibles. Grâce, ensuite, à un recours aux énergies renouvelables, via, notamment, ses 1600 panneaux photovoltaïques. Grâce, enfin, à la présence de ses toitures végétalisées : celles-ci limiteront non seulement les rejets d'eau de pluie dans le réseau parisien, mais elles contribueront aussi à la régulation de la température intérieure des locaux.





Inscrit dans l'axe du parc Martin Luther King, le nouveau tribunal de Paris offre un profil sud très élancé aux visiteurs qui arrivent de Paris. Et ce n'est qu'en s'approchant qu'il prend de l'épaisseur et affiche une silhouette qui évolue avec l'angle depuis lequel on l'observe, mais aussi avec le degré de luminosité.

VISITE GUIDÉE DU BÂTIMENT



VUE D'ENSEMBLE D'UN ÉDIFICE AUX MULTIPLES FACETTES

Installez-vous sur la plateforme nord du parc Martin Luther King, celle qui surplombe les boulevards des Maréchaux, et vous jouirez d'un excellent point de vue : une architecture de verre lisse se déploie sous vos yeux, jouant avec le ciel et les rayons du soleil. La tour du tribunal, dont les plaques de verre reflètent les couleurs du ciel,

s'é élance sur 160 m de hauteur. « Le fait que les "wing walls" (murs en aile) dépassent au nord et au sud permet d'échapper au syndrome du parallépipède fermé, analyse Bernard Plattner, architecte associé de l'agence Renzo Piano Building Workshop. C'est ce qui la distingue des tours classiques. Quant aux panneaux

photovoltaïques, sur les façades est et ouest (les plus spacieuses), ils créent une vivacité qui enrichit l'identité du bâtiment. » La présence de terrasses, aux 8^e, 19^e et 29^e étages, différencie aussi le tribunal d'une tour ordinaire de bureaux. « Le tribunal de Paris doit être reconnaissable, insiste l'architecte. Ce n'est pas une banque. »



la Maison des avocats

UN DEUXIÈME PÔLE JUDICIAIRE DANS PARIS

Le déménagement à proximité, du tribunal de Paris de la direction régionale de la police judiciaire, dont les locaux communiqueront par souterrain avec le bastion du tribunal, dessine la création aux Batignolles d'une véritable cité judiciaire.

À l'horizon 2019, la mise en service de la Maison des avocats, sur le parvis du tribunal, viendra compléter cet ensemble. « Ce sera pratique et fonctionnel que tout soit regroupé dans cette même unité de lieu, dans une harmonie visuelle, avec tous les atouts de la modernité », estime Dominique Attias, vice-bâtonnière de Paris.

Les terrasses arborées permettent au bâtiment de s'inscrire dans le prolongement du parc Martin Luther King.



L'une des circulations permettant de relier le bastion au socle.



UNE COMPOSITION RATIONNELLE

Organisé en plusieurs entités, le tribunal comprend une partie parallèle aux boulevards des Maréchaux, appelée « le bastion », car elle longe les anciennes fortifications construites par Adolphe Thiers au XIX^e siècle. Sur huit étages, cet édifice est relié au reste du palais par trois passerelles et par le restaurant du personnel. Il accueillera la permanence du parquet, avec 200 cellules dans ses sous-sols. Perpendiculaire à ce bastion, la partie principale du palais se compose d'un socle (trois niveaux en sous-sol et huit niveaux en surface) dédié à l'accueil du public, et surmonté d'un immeuble de grande hauteur (IGH), où se trouvent les bureaux des fonctionnaires et des magistrats.

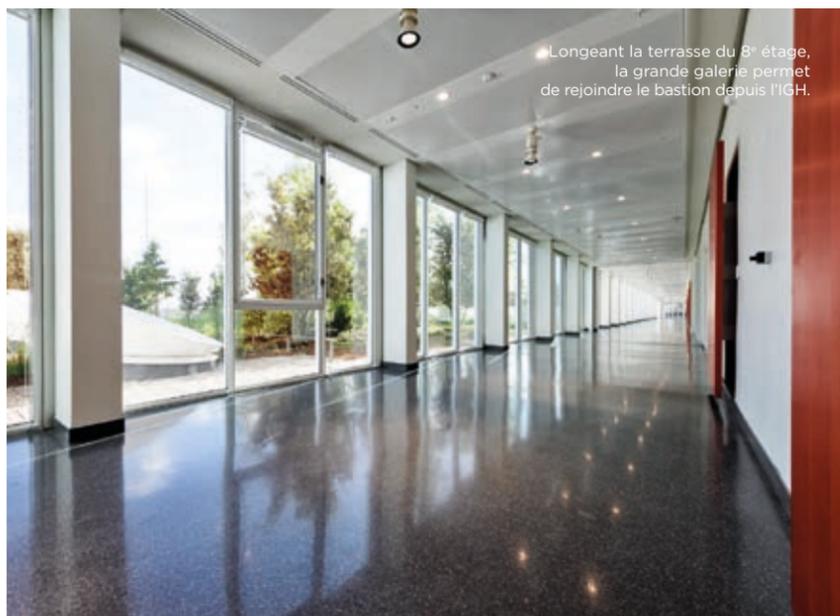
« Nous n'avons pas voulu distinguer deux bâtiments avec, d'un côté, l'administration et, de l'autre, la Justice et le public, indique Bernard Plattner. C'est pourquoi nous avons fait le choix de superposer la tour sur le socle. » Quelles que soient les difficultés engendrées en termes de réglementation, puisque les IGH et les établissements recevant du public ne sont pas soumis aux mêmes contraintes.

Emblématique de la Justice du XXI^e siècle et de ses ambitions, moderne et convivial tant vis-à-vis des professionnels – magistrats, greffiers, auxiliaires de justice, personnels en charge de la sûreté et des attentes gardées, associations contribuant au service public de la Justice – que des citoyens, le tribunal de Paris sera doté d'un grand nombre d'équipements permettant une réelle amélioration des missions de service public de la Justice.

Marielle Thuau,
directrice des services judiciaires

120 000 m²
de plancher

62 000 m²
de surface utile

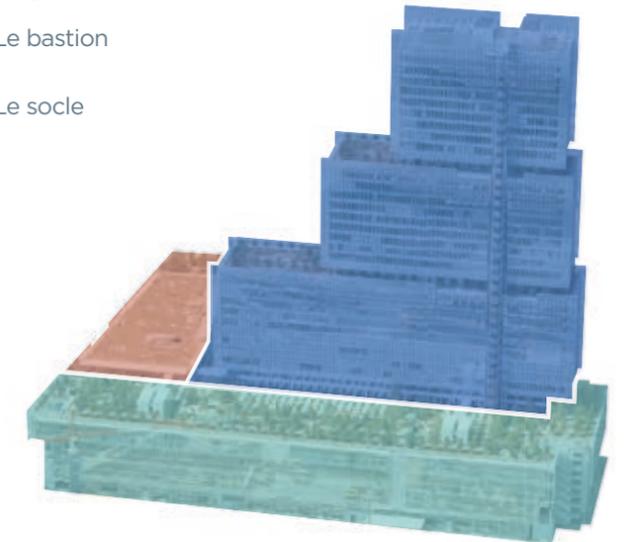


Longeant la terrasse du 8^e étage, la grande galerie permet de rejoindre le bastion depuis l'IGH.

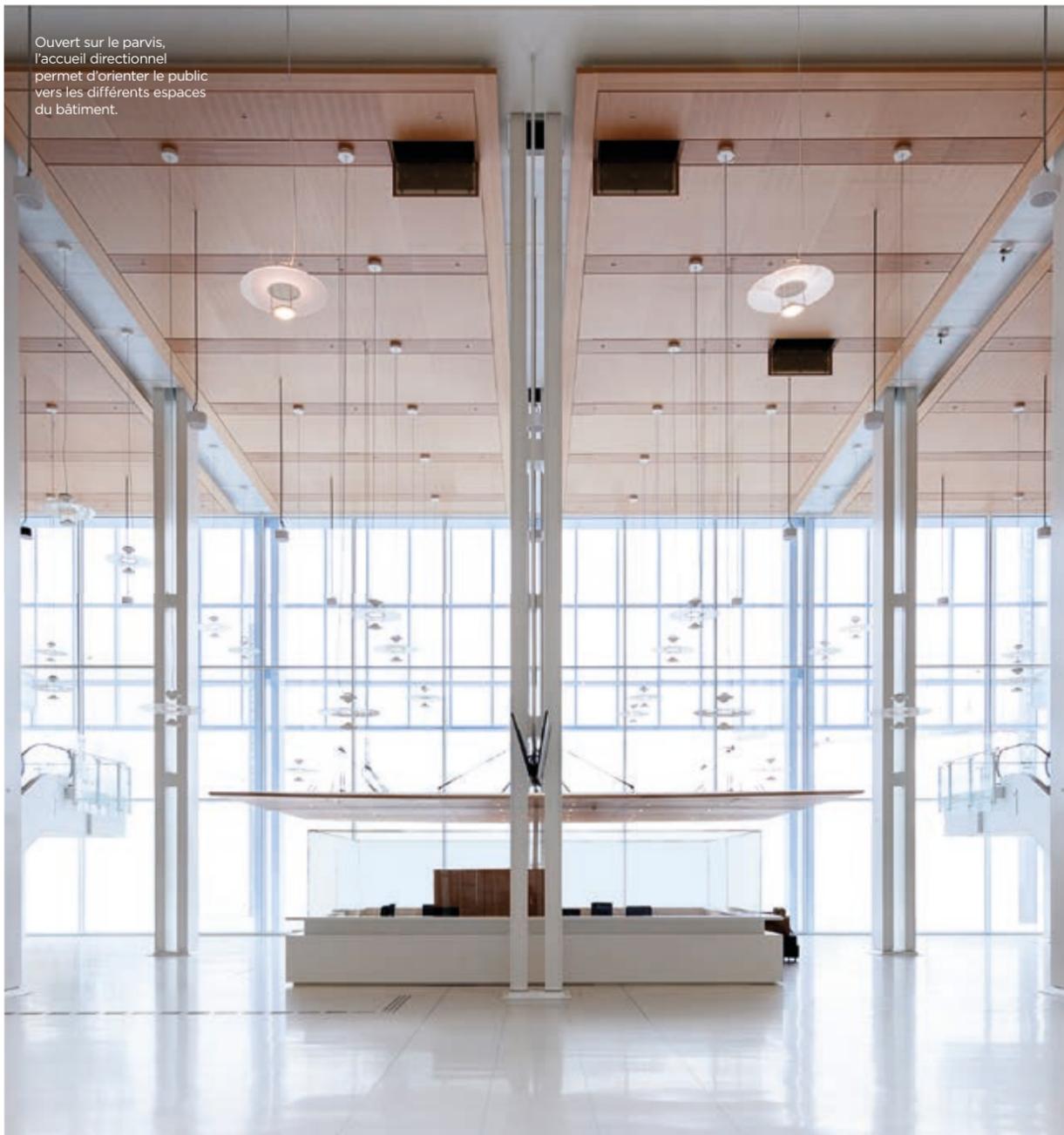


Au 28^e étage, la bibliothèque réservée au personnel constitue l'un des espaces privilégiés de l'IGH.

- L'immeuble de grande hauteur (IGH)
- Le bastion
- Le socle



Ouvert sur le parvis, l'accueil directionnel permet d'orienter le public vers les différents espaces du bâtiment.



L'ENTRÉE ET L'ACCUEIL DES PUBLICS



Celles et ceux qui entreront dans ce nouveau palais de verre et de lumière auront immédiatement la perception d'une Justice débarrassée de ses pesanteurs et de son hermétisme, au profit d'un service public moderne, accessible à tous et empreint d'efficacité.

Jean-Michel Hayat,
président du tribunal
de grande instance de Paris



Très vaste esplanade de 6 000 m², le parvis du tribunal a été conçu comme une grande place publique, bordée par la Maison des avocats et directement desservie par la ligne 14 du métro. Exclusivement réservé aux piétons, planté d'arbres et de grands mâts d'éclairage, le parvis conduit de façon intuitive à l'entrée du palais, située sur la droite et dotée d'un auvent. Après un contrôle de sécurité comprenant des portillons, un contrôle au scanner et aux rayons X, le cheminement est extrêmement lisible : « Une grande circulation, comme dans un aéroport, dessert les espaces et mène à la salle des pas perdus », note Bernard Plattner. Ses 5 000 m² et ses 26 m de hauteur sous plafond donnent à cette dernière des airs de cathédrale moderne, baignée de lumière et ponctuée d'une kyrielle

de lustres qui tombent du ciel comme une nuée de lucioles. L'accueil du public est marqué par plusieurs étapes : tandis qu'un accueil directionnel assurera l'orientation générale, un service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) très performant sera situé dans les atriiums nord et sud. « Il réunira des greffiers du tribunal de grande instance (TGI), du tribunal d'instance de Paris, du pôle de la nationalité ou encore du service des tutelles, indique Colette Renty, directrice de greffe du TGI. Mais il ne se substituera pas au bureau d'aide juridictionnelle que nous maintiendrons, car il fonctionne très bien et permet de traiter 60 000 demandes par an. » Des salles d'attente sont également prévues dans les étages des services recevant du public.

38
guichets d'accueil

5 000 m²
pour la salle
des pas perdus

UN BÂTIMENT ACCESSIBLE

Le tribunal de Paris, conformément à la réglementation en vigueur, permet l'accès et la circulation des personnes en situation de handicap. Depuis le parvis et les entrées du bâtiment jusque dans les espaces de bureau, les mobiliers, les circulations, la signalétique et le traitement acoustique des espaces d'accueil, d'attente ou des salles d'audience ont été conçus pour être adaptés aux différentes formes de handicap.



Le service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) prendra en charge l'accompagnement du justiciable dans ses démarches auprès de l'ensemble des services.

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

Parce que les affaires antiterroristes et de grande criminalité seront traitées au TGI, le tribunal fera partie des points d'importance vitale, avec un niveau de sécurité très élevé. Ses façades sont ainsi traitées pour résister à des explosions de forte puissance et prendre en compte les risques d'attentat. À l'intérieur, la rationalisation de l'accueil et des flux du public fait penser à l'organisation d'un aéroport, avec 1500 caméras, 2000 points de détection d'intrusion, 1350 portes contrôlées par accès électronique et 500 interphones et vidéophones.





SOLENNITÉ ET MODERNITÉ DANS LES SALLES D'AUDIENCE

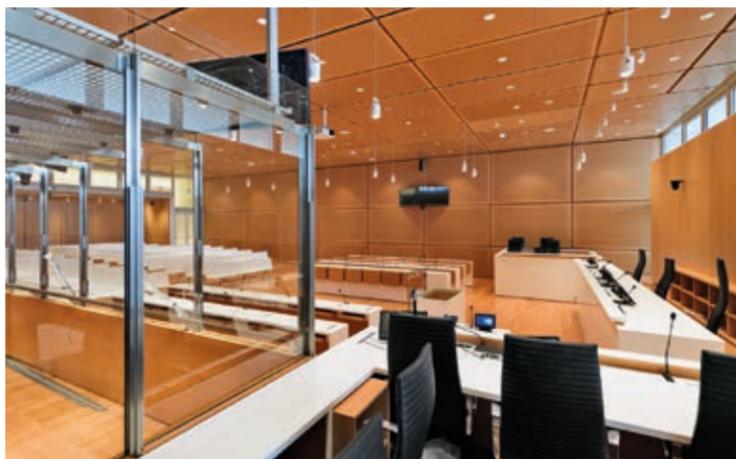
Les justiciables et les avocats accéderont aux salles d'audience du tribunal par les grands escaliers mécaniques qui délimitent l'espace de la salle des pas perdus. Habillées de bois du sol au plafond, ce qui les rend chaleureuses, les salles d'audience sont équipées

de parois acoustiques et de moyens techniques modernes (vidéoprojecteurs, visioconférences, contrôle des micros...). Les plus grandes sont d'une capacité d'accueil de 250 places et toutes disposent d'une source de lumière naturelle, qui, si elle ne suffit pas



**salles d'audience
positionnées
dans le socle**

à l'éclairage des lieux, permet de garder contact avec le jour. Enfin, partout, une pente douce de 5% garantit l'accès aux personnes à mobilité réduite. Au nombre de 90 (contre 26 dans l'ancien palais), les salles d'audience sont toutes positionnées dans le socle du tribunal, ce qui permet de circonscrire les flux publics à ce bloc, les étages au-dessus étant placés sous un contrôle d'accès. Ces salles nombreuses et de différentes tailles permettront une nouvelle organisation du travail et de l'audition des justiciables : magistrats et greffiers disposeront de petites salles d'audience de cabinet, qui leur éviteront de recevoir les justiciables et les familles dans leurs bureaux.



LES REPRÉSENTATIONS DE LA SYMBOLIQUE JUDICIAIRE DANS LE TRIBUNAL DE PARIS

En 2016, la direction des services judiciaires a missionné Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice et spécialiste unanimement reconnu des questions de symbolique symbolique sur le

projet du futur tribunal. À l'issue de plusieurs mois de réflexion au sein d'un groupe composé de magistrats, d'avocats, d'universitaires, et auquel l'architecte Renzo Piano et ses principaux collaborateurs ont participé, Antoine Garapon a remis en juillet 2016 au garde des Sceaux un rapport sur « la symbolique du futur tribunal de Paris ». Les pistes de réflexion, dont les réalisations concrètes seront visibles dans le tribunal de Paris dès sa mise en service, ont porté sur :

- le traitement de l'entrée;
- les lieux de contrôle des justiciables;
- un lieu de commémoration dans la salle des pas perdus;
- le baptême de certains espaces ou salles;
- la mise en place d'un symbole, une balance, dans les salles d'audience.

Les chefs de cour, les chefs de juridiction et le bâtonnier de Paris ont également apporté leurs contributions à ces réflexions.



CONFORT ET LUMIÈRE DANS LES BUREAUX

L'agencement des bureaux et des services a été conçu pour respecter l'une des exigences phares du programme, à savoir que le parcours d'un magistrat ou d'un fonctionnaire entre son bureau et la salle d'audience la plus éloignée du palais soit le plus rapide possible. Rien de mieux pour y répondre que la verticalité et une batterie d'ascenseurs pour relier les bureaux, les salles d'audience et les espaces collectifs. À la sortie des ascenseurs nord, à tous les étages, la double exposition permet de se repérer immédiatement et offre un spectacle

sur l'extérieur d'autant plus impressionnant que l'étage est haut. La perception de l'extérieur demeure dans les couloirs qui desservent les bureaux et les salles de réunion, puisque la lumière filtre par des portes vitrées mais dépolies pour assurer la confidentialité. L'ensemble contribue à la qualité de l'ambiance lumineuse des étages de bureaux. De 12, 18 ou 24 m², les bureaux sont percés de plusieurs fenêtres, équipées de stores qui s'abaissent automatiquement en fonction du soleil, mais qui pourront également être réglés manuellement, à la convenance des utilisateurs.

La trame du bâtiment, la nature de ses cloisons, ainsi que la distribution des courants forts et faibles par boîtiers de sol contribuent à sa modularité. La distribution des services et des bureaux a fait l'objet d'opérations de micro-zoning très poussées : « Douze à quinze versions de plans détaillés ont été nécessaires pour trouver la bonne combinaison, témoigne Yves Lansoy, directeur de l'EPPJP. Nous avons avancé dans la concertation permanente avec les futurs utilisateurs, afin de rentrer avec eux dans le détail de l'aménagement des 2500 postes de travail. »



Conçu pour se régler de façon autonome, le bâtiment permet aux utilisateurs, grâce à des boîtiers installés dans chaque bureau, de commander l'éclairage, les stores et la température.



NATURE ET VUE PANORAMIQUE À PORTÉE DU REGARD

Si, à tous les étages, la vue sur l'extérieur est très présente, dans l'ascenseur panoramique et ainsi que sur les trois terrasses, le paysage est exceptionnel. Et surtout très diversifié : au sud, le parc Martin Luther King; à l'est, Montmartre; à l'ouest, la tour Eiffel et la Défense; au nord, Clichy et le mont Valérien. De telle sorte que tous les personnels auront de leur bureau une vue de qualité sur la ville et sur la métropole. Certaines circulations intérieures se présentent même comme des promenades, pour rejoindre le restaurant du personnel, par exemple. À l'extrémité sud, celui-ci pourra accueillir jusqu'à 800 convives, qui déjeuneront avec vue sur le parc. « C'est important de donner un lieu de respiration, argumente Bernard Plattner.

Les terrasses n'étaient pas dans le programme, mais c'est une compensation pour la perte d'identité ressentie par ceux qui sont habitués au vieux Paris de l'île de la Cité. » « Ce projet que nous avons vu sortir de terre est parfaitement intégré dans la ville. Ce bâtiment est immense quand vous le regardez de l'extérieur et pourtant très convivial en ses murs », confirme Éliane Houlette, procureur de la République financier. « Professionnels ou justiciables, chacun y gagnera. »

Au 8^e étage, le restaurant du personnel servira quotidiennement 2 400 repas, dont près de 500 pour les agents de la DRPJ.



UN ESPACE DE DÉTENTE DANS LE CIEL PARISIEN

Un horizon de verdure pour le plaisir des yeux, une bouffée d'oxygène à la sortie des salles d'audience, un havre de paix où grignoter un encas... avec ses trois terrasses, le palais accède à la quatrième dimension.

Quand la végétation prend le dessus...

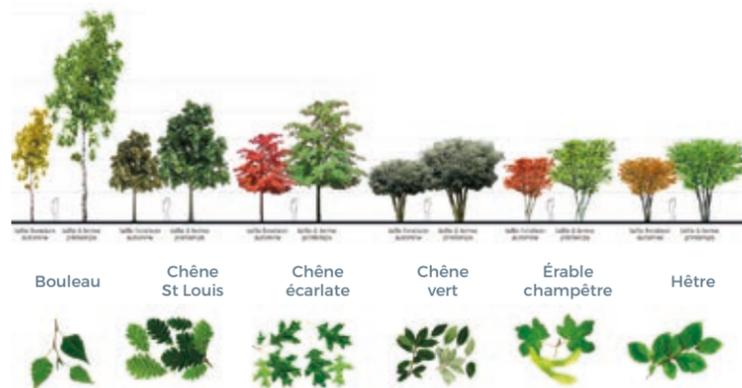
Jamais encore, dans l'histoire de l'architecture francilienne, la végétalisation n'avait accédé à de telles hauteurs! Le tribunal de Paris devient ainsi l'immeuble vert le plus haut de la métropole, avec un jardin à plus de 110 m de haut.

... et tisse un lieu à vivre du dedans

De la plus petite, au 29^e étage, à la plus vaste, qui ménage au 8^e étage une multitude de recoins, les terrasses du tribunal ont été conçues comme des lieux à vivre. Avec leur sol en bois et leur mobilier design et confortable, elles agiront comme des sas de décompression, que la proximité de la nature rend particulièrement apaisants. La terrasse du 8^e étage, directement accessible depuis le restaurant, et celle du 19^e étage, liée à la cafétéria du personnel, offriront un accès à l'air libre au cours des pauses quotidiennes.

323
arbres plantés,
dont 76 caducs

8 000 m²
de terrasses



Une petite forêt sur mesure

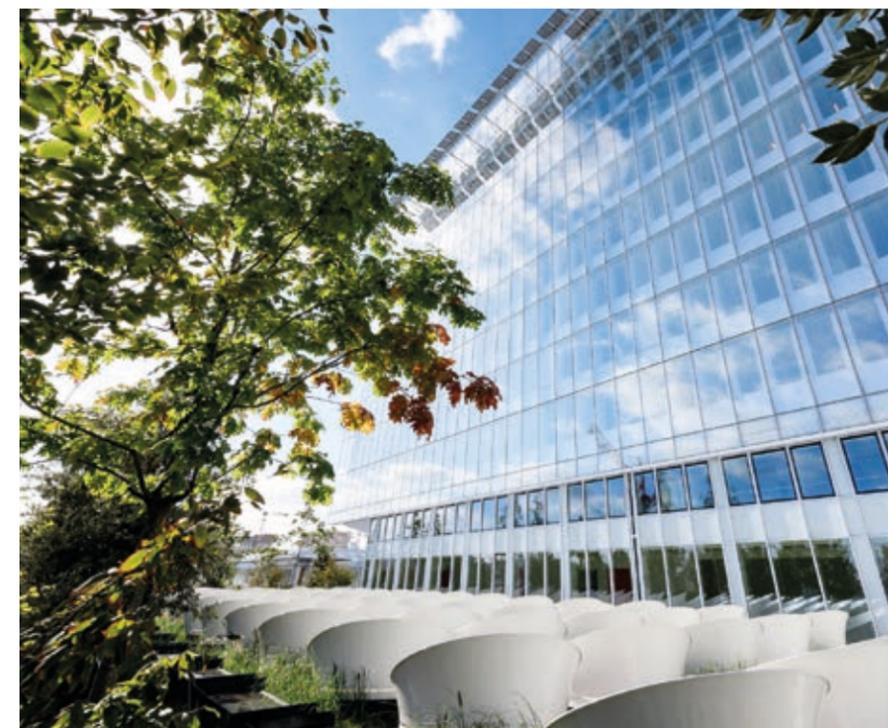
Symbole par excellence de la Justice, depuis Saint-Louis, le chêne occupe une place prépondérante sur les terrasses du tribunal : chêne vert (*quercus ilex*) - il est persistant et déploie ses feuillages toute l'année, chêne écarlate (*quercus coccinea « splendens »*) - il est flamboyant et illumine l'automne.

Clé de voûte de l'écosystème local

Au-delà de leur fonction récréative, les terrasses du tribunal jouent un rôle majeur dans l'équilibre écologique d'un quartier qui a placé le parc Martin Luther King en son cœur. Elles vont non seulement améliorer le confort thermique du bâtiment, mais aussi avoir des effets sur leur environnement immédiat : régulation naturelle des poussières émises par la ville, grâce aux vertus purificatrices de leurs plantes, absorption de CO₂ par photosynthèse ou encore réduction des risques d'inondation grâce à leur système de récupération des eaux pluviales, permettant ainsi de répondre aux exigences environnementales de la Ville de Paris. La grande terrasse du 8^e étage offre également dans sa partie inaccessible des puits de lumière permettant d'éclairer naturellement la salle des pas perdus.



La terrasse du 8^e étage.

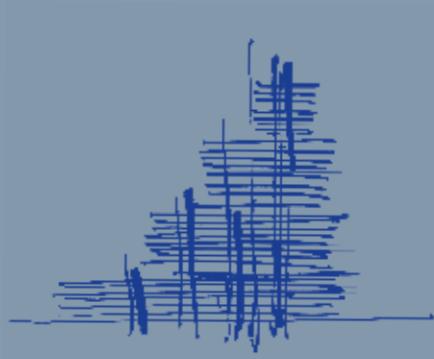


La terrasse du 19^e étage.









ACTEURS

MANDATAIRE DU MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Établissement public du palais
de justice de Paris (EPPJP)

MAÎTRE D'OUVRAGE PARTENAIRE PRIVÉ
Arélia

MAÎTRE D'ŒUVRE - ARCHITECTE
MANDATAIRE
Renzo Piano Building Workshop

CONSTRUCTEUR
Bouygues Bâtiment Île-de-France

MAINTENEUR
Bouygues Énergies & Services

CONSEIL TECHNIQUE DE
LA PERSONNE PUBLIQUE
EGIS

BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES
Setec Bâtiment: Setec TPI, RFR, BERIM,
Lamoureux Acoustics, Lerch Bates, Majorelle

BUREAU DE CONTRÔLE
Socotec

CONSEIL ENVIRONNEMENTAL - HQE
ELAN

CETTE PLAQUETTE A ÉTÉ ÉDITÉE À L'INITIATIVE DE L'EPPJP

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Marie-Luce Bousseton, directrice générale

COORDINATION
Maeva Taty, responsable communication

RÉDACTION
Isabelle Friedmann

MAQUETTE ET MISE EN PAGE Anatome

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Laurent Blossier, Laurent Zylbermann, Nicolas
Fussler, Philippe Guignard, RPBW, PBA,
Francesca Avanzinelli, Sergio Crazia, Augusto
Da Silva, FSR / GraphicObsession, Anatome.

IMPRESSION
Frazier

**L'Établissement public
du palais de justice de Paris**

(EPPJP) a eu pour mission de concevoir et de réaliser le nouveau tribunal de Paris, qui regroupera à partir du printemps 2018 les services du tribunal de grande instance, le tribunal des affaires de sécurité sociale et les vingt tribunaux d'instance. Cette nouvelle organisation est destinée à offrir de meilleures conditions de travail aux magistrats et aux fonctionnaires, qui occuperont des locaux modernes et fonctionnels, mais aussi de meilleures conditions d'accueil pour les justiciables.

Tous les utilisateurs bénéficieront de la qualité d'un édifice dont l'élégance et la performance renouvellent l'image de la justice parisienne.